



Montréal, le 1^{er} novembre 2018

À l'attention de :

Monsieur Luc Ferrandez, Maire d'arrondissement PMR

Madame Marie Plourde et Monsieur Richard Ryan, Conseiller.e du Mile End, Arrondissement PMR

Monsieur Guy Ouellet, directeur de la Direction de l'arrondissement et des travaux publics

Mme Lyne Olivier, directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs, des parcs et du développement social

Bonjour,

Le 28 septembre dernier, des résidents et représentants de plusieurs organismes du Mile End se réunissaient pour partager leurs impressions à propos d'Aire Commune et faire des recommandations à l'arrondissement du Plateau Mont-Royal. En effet, il est apparu aux participants de ces organismes et citoyens impliqués depuis plusieurs années dans la vie du quartier qu'il y avait là place à amélioration.

Rappelons que, depuis des décennies, le Mile-End a développé une façon de fonctionner en concertation, entre citoyens – qu'ils soient corporatifs ou résidentiels- et avec la participation de représentants de l'arrondissement PMR à chaque fois que ce fut nécessaire.

Depuis Le Forum Citoyen Le Mile End en chantier, en 2009, les occasions de ces fructueuses collaborations furent nombreuses. Plus récemment, les consultations sur les abords de la voie ferrée en sont un autre exemple comme en témoigne le travail d'élaboration du futur skate Park sous le viaduc Rosemont. C'est donc dans ce même esprit de travail pour le mieux-être de notre communauté que nous vous soumettons ce texte.

Voici les problèmes que nous savons soulevés :

- L'organisation d'événements à grand déploiement tels que, notamment, le Bloc Party dans le cadre d'Osheaga, a causé d'énormes inconforts autant au point de vue du bruit et des débris partout autour. Le travail de ramassage des déchets dans le Champ des Possibles s'est ajouté au « ménage habituel » fait par les bénévoles des organismes impliqués (Le Lion et la Souris en ont été les témoins, durant tout l'été). De plus, les fermetures de rue récurrentes empêchaient la circulation et l'accès aux lieux. La présence des camions lourds avant et après les événements, surtout les livraisons faites sans quai de

livraison, diminuaient d'une façon importante la sécurité des piétons et des cyclistes. Sans parler « du trafic généré certains soirs avec le monde qui cherchait du stationnement » tel qu'en témoigne un résident de la Coopérative Coup Double.

- Perte de tranquillité des lieux : Certaines activités sont en contradiction avec l'esprit des lieux. En effet, le secteur des abords de la voie ferrée, incluant le Champ des Possibles, est habituellement reconnu comme une zone de détente par ses usagers. Par exemple, le son, lors de certains événements a énormément dérangé la quiétude des Carmélites, tel qu'en témoigne Sœur Prieure Marie-Denise Leblond dans un courriel adressé au Comité des citoyens: « la basse qui nous faisait "vibrer" malgré nous, et qui s'était fait entendre toute la journée et la soirée pendant quelques jours. (...) En général, je peux dire que c'est vrai que notre style de vie est tranquille et silencieux, par ailleurs nous sommes aussi conscientes d'être en ville. Cependant je crois que les personnes qui vivent dans le "coin" viennent ici surtout parce que c'est tranquille. ». Elle ajoute « (...) mais au moins qu'il n'y ait pas de musique trop envahissante, intrusive et même violente à laquelle nous ne pouvons aucunement échapper. » En effet, d'autres résidents de quartiers jouxtant la voie ferrée, particulièrement du côté de Rosemont se sont plaints du volume exagérément fort de certains soirs.
- Impacts environnementaux négatifs pour le Champ des Possibles (voir bilan qui sera fourni aux responsables d'ici la fin novembre)
- De manière générale, l'aspect trop souvent mercantile des activités a dérangé plusieurs personnes. Des résidents de la Coop coup double ont reproché l'aspect « jet set et non inclusifs » des événements.
- Concurrence directe avec des animations sur le domaine public plus orientées pour tous. L'installation d'« Aire Commune » semble faire concurrence au Marché des Possibles, surtout le vendredi soir alors que les deux endroits, fort rapprochés offrent des activités de musique ainsi que la vente de plats et alcools. Et c'est au détriment du Marché, à échelle plus humaine, locale et familiale que cela se produit.
- Manque de compréhension de la dimension inclusive du secteur: Ayant été conçu pour un type d'usager, soit, les travailleurs, Aire Commune n'étaient pas en mesure d'être inclusif aux autres usagers qui font partie du quartier. Malgré leurs bonnes intentions, les invitations émises par Aire Commune envers, par exemple, Le Lion et la souris, arrivaient trop tard dans le processus du développement du projet pour que sa participation soit réaliste et cohérente avec l'ensemble. C'était donc une invitation à faire partie d'un espace de travail et une occasion ratée de créer un espace qui répond aux besoins de plusieurs types d'usagers.
- Problème de concertation : Tout d'abord, ce n'est qu'à la fin de leur 2^e année sur les lieux qu'Aire Commune a proposé de rencontrer le comité des citoyens du Mile-End en septembre 2018. Ensuite, d'après l'information transmise par les résidents de la coopérative d'habitation Coup Double, hormis une communication liée à la fermeture de rues lors des événements à grand déploiement, aucune information n'a été transmise aux résidents du secteur pour les tenir au courant des activités ou de Possibles nuisances. Par ailleurs, dans les contextes où un dialogue est amorcé avec un partenaire il semble que les actions d'Aire Commune ne suivent pas toujours les engagements. Par exemple, tel que cité par Éric Cazes de Pop Montréal (qui gère le Marché des Possibles cette année) : « nous avons fait une rencontre préparatoire pour s'assurer que nos dates ne seraient pas en même temps. Nous avons appris qu'ils seraient ouverts les vendredis (en même temps que le Marché des Possibles, mais pas le weekend) durant tout l'été. » Comme on l'a mentionné précédemment, il y a eu tout de même des activités lors de plusieurs fin de

semaine. Autre exemple de promesse non tenue : Malgré l'assurance faite par Aire Commune que le nettoyage serait fait dans le Champ des Possibles (terrain de jeu des enfants), l'équipe du « lion et la souris » ont dû ramasser seringues et bouteilles de bière à plusieurs reprises.

Ce que les différent-e-s intervenant-e-s ont tout de même retenu de positif de l'expérience d'Aire Commune pendant la saison 2018 :

- Aire Commune semble avoir su répondre à un besoin des travailleurs du secteur en aménageant les lieux de travail en plein air, dotés d'accès à internet, à l'ombre, à l'eau, au café etc.
- Aire Commune a pu offrir une série de conférences appropriées aux besoins de ses utilisateurs, ayant lieu dans la journée.
- Aire Commune a fait affaire avec l'AGAME et des commerçants locaux lors d'événements importants, tels que Farine, Melina's et d'autres.

Pour terminer, quelques recommandations :

- Consultation en amont : En ce qui concerne tout nouveau projet d'occupation du terrain nommé ou tout autre projet d'animation de l'espace public, les organismes signataires souhaitent être consultés dès le début des démarches entreprises par l'arrondissement. Ainsi, les partenaires locaux pourraient proposer des améliorations favorisant l'ancrage dans le quartier tout en minimisant les impacts négatifs.
- Concertation : L'organisme choisi pour développer un tel projet devra prendre conscience qu'il agit dans un quartier qui a une culture de concertation bien enracinée depuis des années.
- Afin de pouvoir répondre adéquatement aux deux premiers points, nous recommandons à l'arrondissement PMR de mettre sur pied un comité de concertation concernant le développement du secteur St-Viateur Est, ou une sorte de comité de bon voisinage qui inclurait les organismes, les résidents ainsi que les citoyens corporatifs. Le comité de revitalisation du secteur Saint Viateur Est a, pendant plusieurs années, tenu ce rôle, mais fini par souffrir d'un manque de ressource. Il serait temps, nous croyons, de réinvestir des énergies dans une structure, même légère, qui nous permettrait de doter le secteur d'une vision rassembleuse. Si vous partagez notre préoccupation, les organisations signataires de ce texte pourraient elles-mêmes travailler à la mise sur pied d'un tel comité en allant recruter d'autres partenaires de St-Viateur Est, en concertation avec l'arrondissement.

Avec nos meilleures salutations

Isabelle Anguita pour le Comité des citoyens du Mile End (CCME)
Marke Ambard pour les Amis du Champ des Possibles (ACDP)
Margaret Fraser pour Le Lion et la Souris
Caroline Makosza pour Temps libre
Éric Cazes pour Pop Montréal
Joshua Wolfe résident du Mile-End
Josée Laplace au nom de résidents de la Coopérative Coup Double